

LE PERRAY infos



ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à ...

- DESTOUCHES Elysée le 10 février 2021
- KICHENASSAMY Riya le 19 février 2021
- RIGUET Riyad, Mohamed le 20 février 2021
- LENOIR Anna, Muriel, Catherine le 23 février 2021
- BELABBAS Fares le 5 mars 2021
- URBANO CARNEIRO Julia le 22 mars 2021
- COSTA SAVARD Thaïs le 23 mars 2021
- ZOSIM Timotei le 26 mars 2021

Ils se sont dits « oui »

- RONCÉ Julien, Alexandre & BOUYER Aurélie, Caroline, Sophie le 5 février 2021
- PIRES DA SILVA Jonathan & LOCHON Marie le 9 février 2021
- MICHAUD Michaël & DE ARAUJO Paula le 15 février 2021
- VITTORI Christian & LETEISSIER Lorine le 27 février 2021
- DEMONT François, Maurice, Omer & DUFFIEUX Virginie, Elodie le 20 mars 2021
- MEIRE Mickaël & TUNAS Mathilde le 25 mars 2021
- LALLEMANT Geoffrey & DOS SANTOS Ophélie, Rose, Nicole le 27 mars 2021
- LEBON Nicolas, Daniel & LÉAL Gracia le 27 mars 2021

Ils nous ont quittés

- TISSANDIER veuve HAYE Arlette, Josette le 1 février 2021
- BARBANTON Christiane, Marie-Louise, Denise le 3 février 2021
- MARTIN Jean, Roger, André le 23 février 2021
- YERMAKOFF Eugène le 24 février 2021
- TAHOT Alain, Gilles le 14 mars 2021
- PHILIPPE épouse COLLET Catherine, Claudine le 18 mars 2021

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous faisons part du décès d'**Annie THERMET**, l'animatrice Poterie de l'association "Arts et Loisirs ". Annie nous avait rejoints en 2015, nous apportant ses compétences, sa convivialité, sa gentillesse et son sourire. Son amour du Raku et du tour et ses qualités de transmission nous manqueront beaucoup. L'association « Arts et Loisirs ».



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Geoffroy BAX DE KEATING **COMITÉ DE RÉDACTION** Geoffroy BAX DE KEATING, Laurence GALLET, Eugénie NAS-SAR, Noémie HAZOUT

IMPRESSION, CONCEPTION, RÉALISATION Service Communication CRÉDIT PHOTOS Service Communication, associations perrotines SERVICE COMMUNICATION 01 30 46 31 15

E-MAIL communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail : publication@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ». Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises. Nous vous remercions de nous en informer au 01 30 46 31 24 ou publication@leperray.fr Nous vous rappelons que « Le Perray Infos » se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie ainsi qu'à celui de la médiathèque et sur www.leperray.fr.



ÉDITO Le mot du maire

Chères Perrotines, chers Perrotins,

Alors que le Conseil municipal vient de voter son premier budget de la mandature, je suis fier de vous présenter dans ce numéro du Perray Infos un budget équilibré, ambitieux et sans augmentation des impôts communaux. Grâce à nos services et nos élus, vous découvrirez dans notre Grand Angle un dossier complet pour comprendre ce budget 2021.

Enfin, l'été se profile avec un retour progressif de nos activités et nos sorties du quotidien. La municipalité reste pleinement mobilisée afin d'accompagner chacun dans cette sortie de crise : accompagnement à la vaccination, distributions alimentaires, aides aux commerçants par des subventions et bons d'achats : autant d'actions qu'il nous faut déployer et intensifier. Lancement marquant de ce début d'été : le

premier budget participatif du Perray en ligne sera opérationnel courant juin, répondant à vos attentes de participation et de démocratie locale par un budget de grande envergure de 125 000€!

www.jeparticipe.leperray.fr vous invitera à porter les projets qui vous tiennent à coeur sur la commune.

Nous nous réjouissons de voir le Perray-en-Yvelines rouvrir ses terrasses, reprendre ses grands évènements, relancer ses activités associatives et sportives. Dans l'attente de vous retrouver, je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro du Perray Infos.

Bien fidèlement,

Geoffroy Bax de Keating

SOMMAIRE

- **4. GRAND ANGLE** BUDGET
- **7. DOSSIER** LOGEMENT
- 10. ACTUALITÉS
- **16.** ACTU DU TERRITOIRE
- 17. ÇA BOUGE
- **18.** PARTICIPATION CITOYENNE

- 19. VIE MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE
- 20. RETOUR SUR
- **22.** À VENIR
- 24. MÉDIATHÈQUE
- **25.** RENCONTRE AVEC
- **26.** HISTOIRE DU PERRAY
- **27.** TRIBUNES LIBRES

BUDGET 2021: AMBITIEUX ET SANS AUGMENTATION D'IMPÔTS

La préparation du budget primitif de la commune pour 2021 a pris place dans un contexte de renouvellement et avec l'ambition d'assainir et de mieux gérer les comptes de la commune. Le service finances, ainsi que les élus menés par Damien Pont, ler adjoint au maire en charge des finances et de l'administration générale, ont réussi à mener à bien leur mission : prévoir un budget ambitieux, sans augmentation d'impôts, soutenant l'investissement et corrigeant les difficultés financières dont a hérité la nouvelle équipe.

C'est pourquoi les orientations budgétaires ont été élaborées de manière très ajustées, sincères et conformes à la réalité de l'action publique et des besoins du Perray. Plusieurs éléments impactent le budget 2021 :

- Les pénalités de la loi SRU liées au retard de logements sociaux accumulé jusqu'en 2020 par la précédente municipalité s'élèvent pour 2021 à près de 190 000 €. La pression de l'État pour le respect des objectifs de construction est intense, mais la commune entend y répondre d'une façon équilibrée et respectueuse du cadre de vie du Perray. Plus d'informations dans le dossier Logement en pages 8 et 9.
- Des recettes fictives inscrites les années précédentes à hauteur de 480 000€ qui faussaient la prévision des recettes et donc la capacité d'investissement de la commune ont été rectifiées. Le projet de vente du terrain communal concerné par cette recette sera concrétisé prochainement.

480 000 € de recettes fictives héritées

Le budget 2021 a dû être rééquilibré en prenant en compte un montant important de recettes insincères de ventes immobilières inscrites dans les précédents exercices budgétaires.





190 000 € d'amende de carence en logement social

La nouvelle municipalité a subi de plein fouet le retard de logement sociaux de la commune accumulé depuis 20 ans.
Aujourd'hui, la commune est contrainte de payer une pénalité, qu'elle parvient à amortir sans augmentation d'impôts locaux et sans réduire les investissements.



7 MILLIONS d'€ d'investissement

C'est le montant consacré pour le lancement de grands projets pour le Perray, ainsi que pour l'embellissement et l'entretien de la ville.





15% d'économies sur les charges courantes de la commune

La commune voit ses charges générales nettement diminuer dans son fonctionnement afin de dégager des marges pour d'autres dépenses nécessaires.



Un budget 2021 efficient, ambitieux et solidaire

Aujourd'hui, la nouvelle municipalité remplit son objectif premier : avoir une meilleure gestion de la commune, en réglant les irrégularités héritées, en investissant intelligemment et cela, sans accroissement de la dette et sans augmentation des impôts des habitants. Pour réaliser ce budget, un effort sur le train de vie de la commune était indispensable : une baisse de 15% des charges générales de la ville a été opérée pour dégager des marges d'investissement précieuses.

Avec un budget primitif total de 20,5 millions d'euros, ce sont de nouveaux services indispensables aux Perrotins qui voient le jour : un nouveau pôle social dédié aux habitants de tous les âges dans le besoin, des investissements massifs dans l'espace public pour les espaces verts et la modernisation de l'éclairage public...

Sans compter une enveloppe inédite dédiée à la voirie!

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale maintient ses ambitions ce qui permet de rester aux côtés des plus vulnérables, tant par des animations que par des aides financières (près de 30 000€ par an).



100 000€ pour l'installation de la vidéo-protection

Le Perray se dote d'une meilleure couverture en vidéoprotection pour la tranquillité et la sécurité de tous.



100 000€ pour la rénovation de l'éclairage public

Dans un souci de préservation de notre environnement, l'éclairage public sera rénové progressivement pour réduire la consommation d'énergie.





220 000€ pour les espaces verts et le fleurissement

La commune redouble d'efforts pour l'entretien et l'embellissement des espaces naturels et fleuris. Elle s'équipe également d'outils moins polluants et plus performants pour ses agents.



BUDGET: AMBITIEUX ET SANS AUGMENTATION D'IMPÔTS

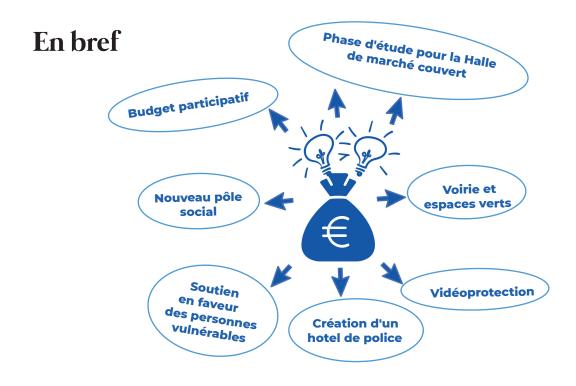
Des investissements inédits pour les infrastructures

Un projet d'envergure est à l'étude pour la construction de la **halle de marché couvert,** un engagement enthousiasmant pour tous et qui présage un regain d'attractivité essentiel pour le Perray.

Pour votre sécurité, la majorité municipale a fait le choix d'enfin investir d'une part dans la mise en place d'un hôtel de police et d'autre part dans le déploiement de la vidéoprotection sur la commune. Les premiers aménagements se feront cette année, avec une installation progressive des points de contrôle.

En ce qui concerne l'aspect social, la municipalité a fait le choix de **créer un véritable pôle social** sur la commune qui permettra de réunir un grand nombre de service pour les plus fragiles.

Sur d'autres sujet, dans les prochains mois, les Perrotins seront également acteurs de leur commune avec la mise en place d'un **budget participatif de 125 000€**. Ce budget est ambitieux et exceptionnel pour une commune comme le Perray. À partir du 21 juin, vous pourrez déposer vos projets pour votre ville sur www.jeparticipe. leperray.fr et participer ainsi activement à la vie locale! *Plus d'informations en page 18*.



POLITIQUE LOGEMENTS SOCIAUX

Une obligation de créer des logements sociaux tout en préservant notre village!

Qu'est-ce que la Loi Solidarité et Renouvellement Où en est-on au Perray? Urbain (Loi SRU)?

Cette loi, impose aux communes de plus de 3 500 habitants de respecter un seuil minimal de logements sociaux (25%) d'ici 2025. Une commune dont le taux de logements locatifs sociaux est inférieur à 25% a obligation de réaliser, par période de 3 ans, un nombre de logements sociaux fixés par le Préfet.

dite déficitaire Chaque commune logements sociaux est redevable d'une amende proportionnelle à son déficit en logement social. La collectivité est également soumise à un rythme de rattrapage défini pour 3 ans qui doit lui permettre d'atteindre le taux légal en 2030.

toute la durée du mandat.

puisqu'elle compte en tout et pour tout que 6,5% de logements sociaux. La loi SRU donne des objectifs triennaux qui n'ont pas été respectés par l'ancienne mandature. En 2019, le parc locatif de logements sociaux sur la commune comptait 194 habitations. Il faut donc non seulement créer 536 logements sociaux dans les prochaines années (si aucun autre logement classique n'est construit) mais aussi payer, cette année, une amende de 188 000€ reçue suite au nonrespect de cet objectif. Cette amende peut être renouvelée annuellement si rien n'est fait et aller jusqu'à 400 000 € par an. Dans ce cas, le total de la facture s'élèverait à près de 2,2 millions d'euros sur

La municipalité a hérité d'une situation désastreuse

Si cette situation perdure malgré les amendes, le Préfet met alors sous tutelle la Commune celui-ci n'ayant qu'un seul but, celui de remplir les objectifs en créant un très grand nombre des logements sociaux sans se soucier du cadre de vie des Perrotins.

POLITIQUE LOGEMENTS SOCIAUX

Une obligation de créer des logements sociaux tout en préservant notre village !

Quelles est la stratégie mise en place par la municipalité ?

La ligne de conduite est claire, il est hors de question d'en arriver à la mise sous tutelle du Préfet et de continuer à payer ces amendes qui grèvent fortement la capacité d'investissement de la Commune.

Ainsi, la municipalité se mettra en conformité avec la loi, mais cela ne devra pas se faire au détriment du cadre de vie des Perrotins. Pour cela, la stratégie adoptée est de construire de manière répartie sur la commune, des petites unités de logements sociaux qui s'intégreront harmonieusement avec notre village et son identité.

C'est dans ce cadre, qu'une convention a été signée entre la Commune et l'établissement Foncier d'Île-de-France (EPFIF), opérateur public foncier des collectivités franciliennes. Cette convention permettra à l'EPFIF de préempter des terrains et maisons pour le compte de la commune. La municipalité pourra ensuite désigner son bailleur social et valider les projets qui seront proposés.

De plus, la commune a signé le Plan prévention carence du Conseil départemental des Yvelines, afin de toucher des subventions supplémentaires permettant d'atteindre l'équilibre économique sur de plus petites opérations.



Perche aux Mares

Consciente de ces enjeux, l'équipe municipale a pris le parti de mettre fin au projet de la Perche aux mares qui ne répondait absolument pas à cette stratégie puisque 450 logements devaient être construits sur 7 ha d'espaces naturels sans se préoccuper de la préservation du cadre de vie. Ce projet prévoyait, certes un nombre important de logements sociaux, mais également 300

nouveaux logements classiques, nous obligeant à construire à nouveau des logements sociaux. Ainsi, des opérations avec 35% de logements sociaux comme la Perche aux Mares, nous obligeraient à en faire une douzaine d'autres pour atteindre un minimum de 22 000 habitants. Une situation intenable pour le cadre de vie des Perrotins!

Vous êtes propriétaire d'un terrain d'environ 1 000 m² ou plus sur le Perray et souhaitez le céder ? Sachez que le service urbanisme de la Mairie se tient à votre disposition pour étudier toute acquisition. Contact : urbanisme@leperray.fr

Révision du Plan Local d'Urbanisme

La révision générale du Plan local d'Urbanisme (PLU) du Perray-en-Yvelines s'inscrit notamment dans les objectifs définis conformément à la délibération du Conseil municipal du 11 février 2021.

Son but ? Préserver le cadre de vie en maîtrisant le développement urbain pour protéger les espaces agricoles, naturels et paysagers et amplifier l'identité de la commune d'une ville à la campagne.

Aussi, cette révision sera l'occasion de redéfinir,

au regard des prévisions économiques et démographiques (loi SRU), les besoins de la commune, notamment en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, de transports et de déplacements, d'équipements et de services à la population.

Cette révision sera l'occasion de créer une charte qui d'une part préservera l'esprit village que nous souhaitons et d'autre part comportera des exigences architecturales et paysagères à la hauteur de notre volonté.

Notre PLU doit être à la hauteur de nos ambitions de rayonnement et d'attractivité du Perray-en-Yvelines.

SCOLAIRE

Une ambition réalisée : améliorer la qualité de la restauration collective au Perray!

Permettre aux enfants, aux résidents de la RPA et aux agents de la commune de manger des aliments sains et riches, sans trop d'intermédiaires de la production à l'assiette, réglementer l'hygiène et la sécurité alimentaire, gérer l'approvisionnement en denrées et lutter contre le gaspillage, telles sont les ambitions de la Commune. Désormais, c'est Yvelines Restauration qui se charge de cette mission pour l'ensemble de la restauration collective après avoir gagné le marché public.

Une ville pionnière en matière de restauration collective

La municipalité a voulu aux perrotins des aliments de qualité. C'est pourquoi, depuis le 17 mai, les petits comme les grands profitent de repas de saisons avec 50% de produits BIO et 70% de produits SIQO (Signe d'Identification de Qualité et d'Origine). Alors que cette loi oblige la suppression du plastique dans les restaurations collectives avant janvier 2025, une fois encore la commune est précurseur en choisissant, dès aujourd'hui, un conditionnement en barquette biocompostable. Enfin pour couronner le tout, la Commune a décidé que ces améliorations de qualité n'auront aucun impact sur la tarification actuelle des familles. Les surcoûts sont pris en charge par la ville à 100 %.

Une démarche locale qui permet d'être réactif tout en préservant l'environnement

Cette démarche concerne d'une part l'organisation d'Yvelines Restauration puisque toutes les équipes (direction, achat, production, diététiciens, logistique, qualité) se situent à Rambouillet. La proximité entre le lieu de production des repas et le lieu de consommation donne tout son sens au développement durable. D'autre part l'achat de produits en circuit court ou de proximité est privilégié afin de proposer des produits de meilleure qualité en respectant l'environnement et en favorisant l'emploi local.



Une alimentation saine et équilibrée

Les menus sont élaborés sur la base d'un plan alimentaire par 6 diététiciens, diplômés d'état. Ce plan alimentaire tient compte des règles nutritionnelles en Restauration Collective Scolaire qui garantissent une qualité diététique conforme aux recommandations des nouvelles règlementations du GEMRCN (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition).

- ▶ Une fois par mois, les bénéficiaires pourront déguster des repas à thème (repas de nationalités différentes, repas de Noël, repas spécial mardi gras, ...),
- ► Une animation anti-gaspillage est prévue au sein des écoles afin de continuer la sensibilisation.

ENVIRONNEMENT

Budget participatif écologique de la Région : 6 projets perrotins lauréats

La Municipalité a présenté deux projets locaux à intérêt écologique pour le territoire et quatre associations ont porté chacune un projet. Suite aux votes des Franciliens, ces six projets ont remporté un franc succès et pourront être réalisés grâce à des financements du Conseil régional d'Île-de-France.

Restauration du verger du Parc municipal

La valorisation des espaces verts et de la biodiversité est une des priorités de la commune. C'est dans ce sens qu'a été proposé le projet de restauration du verger du Parc de la Grange en plantant des arbres fruitiers et des essences locales. Ce sera l'occasion pour vous de participer à la future plantation et aux récoltes de fruits.



▶ Coût du projet : 1 575 € - 100% financé par la Région

Acquisition d'une flotte de vélos à assistance éléctrique



► Coût du projet : 5 250 € - 100% financé par la Région

La flotte municipale de vélos à assistance électrique permettra aux agents communaux et de la police municipale de se déplacer facilement dans la ville. En leur mettant à disposition 3 vélos avec des équipements de sécurité et adaptés, la commune souhaite promouvoir une mobilité plus confortable qu'un vélo mécanique et plus propre que l'usage des véhicules thermiques.

Les projets des associations perrotines

- ► L'association «Ressources&Vous» pourra mettre en place son projet pour l'aide à la mise en place d'ateliers de valorisation solidaire par la création, la réparation, le détournement et la customisation puisqu'il est financé à hauteur de
- ▶ L'association «Le Perray Vert» pourra non seulement arborer les espaces publics mais aussi installer de nouveaux nichoirs à oiseaux
- au Perray grâce au financement de son projet à hauteur de 8 936 €.
- ► L'association «Cycle et Recycle» pourra acquérir son vélo cargo électrique et équipé avec l'aide de la Région à hauteur de 9 300 €
- ► Avec l'aide financière de 10 000 €, l'association «Agir pour notre environnement» restaurera la mare du Roseau et celle de la Herse afin de renforcer la biodiversité en lisière de forêt.

ESPACES VERTS

Les services techniques dotés de nouveaux équipements

Pour améliorer votre cadre de vie et les conditions de travail des agents du service espaces verts, la commune a investi dans de nouveaux outils électriques sur batterie tels que des souffleurs, une tondeuse, un taille-haie, une tronçonneuse et une débroussailleuse. L'ensemble de ces équipements est non seulement moins polluant, plus silencieux, sans odeur d'essence mais aussi plus confortables avec moins de vibrations, puissants, ergonomiques et plus facile à entretenir.

La préservation de l'environnement tout comme l'amélioration de l'entretien de la ville restent une de nos priorités.



Lutte contre les nuisances sonores

La réalisation de travaux de bricolage ou de jardinage est souvent indispensable pour le bon entretien de son espace. Cependant, ces activités occasionnent régulièrement du bruit. Nous vous rappelons qu'un arrêté municipal a été pris le 26 juillet 2017 pour limiter les nuisances sonores.

Arrêté municipal 99/2017

« Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils thermiques ou électriques susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- ► Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- ► Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
- ► Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h00. En dehors de ces plages horaires, leur emploi est interdit. Les infractions seront constatées et poursuivies conformément à la loi. »

ENVIRONNEMENT

Label « Terre saine Communes sans pesticides »

Ce mois d'avril 2021, le Maire et son adjoint à l'environnement ont reçu le précieux Label d'une commune sans pesticides accordé par le Ministère de la Transition Écologique.

Cette labellisation « Terre saine - Communes sans pesticides » est le fruit d'un travail ambitieux et méticuleux de la part des services techniques en charge des espaces verts. L'intégration de ces avancées notables pour le cadre de vie des Perrotins vient contribuer à l'harmonie territoriale recherchée entre les communes du territoire. La municipalité tient également à remercier les associations perrotines qui s'engagent au quotidien pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel local.

La ville, soutenue par la charte « Zéro phyto dans les espaces communaux » s'engage davantage chaque jour pour adopter des pratiques plus vertueuses et sans intrants artificiels dans l'entretien des espaces naturels. Ce label certifie également les actions engagées pour la lutte contre la pollution des eaux.

Pour obtenir le label Terre Saine, la collectivité doit avoir cessé l'usage de tous les types de pesticides dans tous les espaces publics qui relèvent de sa responsabilité : c'est chose faite au Perray-en-Yvelines!



Collecte des ordures ménagères

- Ordures ménagères : Tous les vendredis matin
- Emballages journaux- revues magazines : un lundi sur deux (les 7 et 21 juin)
- Verre : Zone 1 : 14 juin / Zone 2 : 15 juin

Collecte des déchets verts

- Le Perray 1: les jeudis 3, 10, 17 et 24 juin.
- Le Perray 2: les mercredis 2, 9, 16, 23 et 30 juin.

Retrouvez toutes les dates et le plan des zones sur le site de la commune : www.leperray.fr/collecte-des-dechets/

ÉCONOMIE

NEXITY DOMAINES: Non, la commune n'a pas de partenariat de démarchage commercial avec les promoteurs



De nombreux Perrotins ont signalé à la mairie un démarchage commercial par courrier du promoteur Nexity Domaines en date du 26 mars 2021. Contrairement à ce que le signataire du courrier a pu sous-entendre, la commune du Perray-en-Yvelines n'a jamais conclu aucun partenariat avec la filiale du Groupe Nexity. Dès le premier signalement début avril, le maire a sollicité un rendez-vous avec le promoteur pour mettre fin à ce racolage mensonger. La municipalité n'est en aucun cas solidaire de cette démarche et n'a jamais contribué à l'identification de parcelles pour Nexity Domaines.

Nouveau au Perray : Un marché tous les dimanches

Suite au succès de la première édition du Marché Printanier le 28 mars dernier, et le plébiscite des produits locaux et de qualité la municipalité a décidé de pérenniser la reconduction du marché dominical de manière hebdomadaire en complément du marché du vendredi.

Retrouvez chaque dimanche de nombreux commerçants et artisans proposant des produits variés et de grande qualité.

Tous les dimanches:



L'oasis du fruit :

Produits de qualité en provenance d'Île-de France.



Le Riad:

Cuisine Orientale, Bar à couscous. Produits frais, de qualité, le tout fait maison.



Davy COLIN:

Fromages, œufs et produits laitiers.



Poissonnerie du Perray:

Produits de la mer en direct de la Marée Drouaise garantissant la fraîcheur des produits.



Botafogo Churrasqueira:

Spécialités portugaises & rôtisserie.



Quoi 2 n'oeuf :

Pâtes fraîches, œufs bio et pizzas prêtes à cuire.



Fraises de Mathilde :

Pendant la saison des fraises, de mi-mars à mi-juillet.



Börek Bio:

Cuisine rapide de produits bio d'inspiration orientale.

Les exposants à ne pas manquer :

Le Goût d'Antan:

Le Goût d'Antan reflète la passion de Pascal Becquet pour les produits traditionnels remplis de saveurs du terroir. Cette petite entreprise qui existe depuis 2017 propose des plats cuisinés et de la charcuterie à l'ancienne. Tripes (recette qui leur a valu le titre de meilleur tripier du monde 2007), boudin, pâté et autre rougaille sont proposés sur les marchés hebdomadaires de la région ainsi que sur les salons gastronomiques.



Les Ruchers de Lounes:

Médaillé d'argent au concours des miels lle de France 2019 et 2018, Les Ruchers de Lounes proposent des Miel de printemps et miel toutes fleurs d'été de Meudon et de Bièvres. Ils comptent 35 ruches, s'appuient sur une apiculture sédentaire et assurent une récolte et extraction à froid, sans aucune transformation.



Bière la Voisine : Bières certifiées bio -tous les 15 jours



Armement ma Loute Marin pêcheur (en direct de la Manche) – tous les 15 jours.



Truck de Oufff :Cuisine faite maison - tous les 15 jours.

Chaque semaine de nouveaux exposants viendront proposer leurs produits, avec notamment des produits locaux en provenance de fermes alentours.

Avec les nouvelles conditions sanitaires, des stands non alimentaires (textiles, bijoux, créateurs) viennent également compléter l'offre.

Rendez-vous tous les dimanches, de 9h à 13h, Place de la Mairie.

Commerçants, artisans, restaurateurs, vous souhaitez un emplacement sur notre marché du dimanche ?

Contactez Karine Berget pour obtenir un formulaire d'inscription ou pour plus d'informations : kberget@leperray.fr - 01 78 82 02 57.



ACTUALITÉS DU TERRITOIRE



Des ultrasons pour lutter contre les algues bleues à la base de loisirs

En tant que Vice-Président délégué à la politique sportive et aux loisirs le Maire souhaite trouver des solutions face aux algues qui apparaissent l'été depuis quelques années. Décision prise : expérimenter la CyanoBox.

Le dispositif, installé en avril, permet d'agir contre l'apparition et le développement des algues filamenteuses et des cyanobactéries. La communauté d'agglomération a choisi de tester cet équipement pour pallier la dégradation de la qualité de l'eau, potentiellement accentuée par

le changement climatique et ainsi faire en sorte que le public profite au maximum de la baignade tout au long de la saison estivale. Les effets devraient être rapidement visibles, ne serait-ce qu'au niveau de la transparence de l'eau.

Ce dispositif est sans impact pour l'homme, la faune et la flore aquatiques environnantes qui ont des fréquences de résonance différentes et ne sont donc pas affectés par les ultrasons émis.

Cette installation, qui s'est faite avec l'accord du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Étangs et Rigoles (SMAGER), représente un coût de près de 20 000 €.

Comment ça marche?

Les ondes sonores du dispositif, qui émet à 360°, sont réglées pour égaler la fréquence de résonance de la membrane cellulaire des vacuoles de l'algue. Ces vacuoles contiennent le gaz qui leur permet de se maintenir à la surface de l'eau et ainsi capter les rayons du soleil. Sous l'effet des ultrasons, la vacuole vibre, perd rapidement son élasticité et finit par se rompre. Le gaz est ainsi libéré, l'algue ne peut plus flotter et coule vers le fond du plan d'eau. N'ayant plus accès à la photosynthèse, elle va mourir et se dégrader. Le temps nécessaire à l'altération durable de la membrane cytoplasmique est de 4 à 5 jours.



ÇA BOUGE!

Un service d'accompagnement par Camille Biton

Forte de plus de 6 années d'expérience dans l'aide à domicile, Camille Biton a toujours été tournée vers l'aide, l'accompagnement, le soutien aux personnes et aux familles

Habitante du Perray-en-Yvelines, elle met ses compétences au service des habitants de sa commune et des environs. Elle intervient à domicile ou en structure dans le but d'apporter du mieux-être, du soutien dans l'organisation du quotidien et garder au maximum le lien social. Permettre l'épanouissement dans le respect de l'individualité est l'une des valeurs qui l'anime. Chaleureuse, de confiance et à l'écoute, elle est disponible selon vos besoins avec pour objectif de créer un véritable lien dans le temps.

Les services proposés sont :

Accompagnement véhiculé, sorties extérieures, activités au sein du domicile, échange, écoute, lecture, aide à l'organisation, rangement, activité en cuisine, jardinage, soutien administratif, coordination des aides/intervenants déjà au domicile et transmission aux familles.



Pour échanger avec Camille Biton sur vos envies et vos besoins, vous pouvez la contacter :

par téléphone au 06 59 94 57 02 ou par mail a2-cestmieux@outlook.fr.

Les entreprises perrotines dans le «Perray Infos»

Vous avez une entreprise sur la Ville et vous souhaitez que l'on en parle dans l'un des prochains numéros du « Perray Infos » ? Envoyez un mail à publication@leperray.fr en présentant votre structure le plus précisément possible, en transmettant vos contacts (adresse, téléphone, mail, ...) et nous faisons le reste!

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître les délais de parution de votre entreprise.

Le budget participatif, c'est parti au Perray!

Favoriser la citoyenneté et permettre aux Perrotins de proposer des projets pour améliorer leur cadre de vie et qui répondent à leurs besoins dans le respect de l'intérêt général, tels sont les objectifs de la Commune.

C'est dans ce cadre que l'équipe municipale lance, dès la première année de son mandat, le premier budget participatif, un engagement tenu une nouvelle fois!

A partir du 21 juin prochain, vous pourrez découvrir la nouvelle plateforme numérique www.jeparticipe.leperray.fr dédiée à la participation citoyenne avec la première édition du budget participatif dont le principe est simple : vous proposez et vous choisissez. En d'autres termes, les projets proposés par les Perrotins seront étudiés techniquement et financièrement par les services de la Ville, puis soumis au vote des habitants. Les projets lauréats seront ensuite réalisés par la Ville.

La plateforme numérique, simple et intuitive, permettra non seulement de déposer son projet mais aussi de voter pour vos projets préférés. Pas d'inquiétude pour les personnes maitrisant mal l'outil informatique, des bulletins de dépôt puis de votes seront mis à votre disposition.

Quel montant alloué?

Pour cette première édition, **une enveloppe financière très ambitieuse de 125 000 €,** est allouée au budget participatif. Elle est divisée en 2 :

- **Le budget participatif des citoyens :** 100 000 € pour des projets citoyens.
- ► Le budget participatif des jeunes : 25 000 € pour des projets portés par les jeunes et à destination de la jeunesse perrotine.

Qui peut participer?

- ▶ Pour le budget participatif des citoyens : toute personne âgée d'au moins 11 ans résidant dans la Ville du Perray-en-Yvelines.
- ▶ Pour le budget participatif des jeunes : toute personne qui est âgée entre 11 ans et 25 ans résidant dans la Ville du Perray-en-Yvelines peut proposer un projet uniquement à destination des jeunes.

Quel territoire concerné?

- ▶ Les projets déposés devront porter exclusivement sur le territoire communal et sur les compétences de la Ville.
- La répartition des crédits affectés au budget participatif pour les projets citoyens devra concerner tous les quartiers de la Ville, en garantissant, dans la mesure du possible, un équilibre des projets lauréats entre les quartiers.



Dépôt des projets par les perrotins du 21/06 au 15/09



Instruction de projets par les services du 16/09 au 24/10



Vote sur les projets retenus du 25/10 au 26/11



Annonces des projets lauréats Décembre

Honorariat

Suite à la demande du Maire et de son Conseil municipal, nous vous annonçons solennellement la nomination de Madame Paulette Deschamps en tant que Maire honoraire de la commune du Perrayen-Yvelines. En effet, en réponse à cette demande auprès de la Préfecture des Yvelines, l'honorariat a été accordé à l'ancienne maire : un titre essentiel pour reconnaître le travail de Madame Deschamps, 19 années en tant que maire, au service des Perrotins.

Lorsque la situation sanitaire le permettra, Monsieur le Maire organisera une cérémonie pour cette occasion.





Depuis le mois de novembre, LELAN l'ELAN s'est adapté au mieux aux restrictions imposées par la situation sanitaire et a proposé

à ses adhérents des cours en visioconférence et cours en extérieur quand cela était possible.

Les cours APA (sport adapté sur ordonnance médicale) sont également maintenus ; il est encore temps de vous renseigner auprès de votre médecin pour bénéficier de ce dispositif.

A partir de la mi-juin, les inscriptions se feront en ligne en priorité sur Viviarto comme la saison dernière. Toutefois, des permanences seront assurées dans le strict respect des gestes barrières.

Si les conditions nous le permettent, nous espérons clore cette saison par l'organisation d'un mini décathlon tant attendu par les enfants et parents. Nous espérons vous le proposer le dimanche 6 juin après-midi, vous trouverez sur notre site toutes les informations du déroulement de cette manifestation.

Enfin, en cette période bien chahutée pour nos clubs, nous avons une bonne nouvelle qui redonne un peu le moral.

Chaque année la Fédération « sport pour tous » remet un trophée à trois clubs pour leur engagement fédéral.

En 2020, l'Elan a été récompensé pour ses actions auprès des jeunes. Malheureusement avec les évène-ments de cette année bien particulière nous n'avons pas pu recevoir notre prix.

La fédération a toutefois décidé de publier sur son site le montage vidéo qui avait été fait à l'occasion. Il est disponible sur notre site. Et si les conditions nous le permettent, la Présidente de la Fédération vien-dra au Perray en septembre pour nous remettre notre trophée. Ce sera l'occasion de faire une belle fête. On reste confiant.

Nous espérons pour la rentrée de septembre retrouver une vie sportive normale.

Toute notre actualité et information sur notre site https://elansportpourtous.jimdofree.com/



...Sur les activités de la crèche :

Au programme : le carnaval, la chasse aux œufs de Pâques et la semaine de l'enfance.







... L'opération "Nettoyage de Printemps"

Bravo et merci à l'ensemble des personnes, petits et grands, ayant participé au nettoyage de printemps organisé le samedi 17 mars dernier, dans le cadre des ateliers Maison des Projets, en collaboration avec l'association Ressources&Vous. Une belle initiative, associant sensibilisation et action concrète au profit de notre environnement!

... La semaine sportive

La semaine sportive d'avril réunissant 20 jeunes âgés de 10 et 14 ans, s'est déroulée en extérieur autour de 8 activités : VTT, Pétanque, challenge sportif, rugby sans contact, hand ball sans contact, pêche, trail nature et ko-Budo. Merci à toutes ces associations pour leur disponibilité auprès de nos jeunes.















* Les évènements sont susceptibles d'être modifiés / annulés selon l'évolution des conditions sanitaires

JUIN - JUILLET

19&20 JUIN

Saint-Eloi Marché nocturne Fête de la musique

Centre-Ville Parc municipal Champ de foire de 10h à 18h

Programme prévisionnel:

À partir du vendredi 18 : Fête foraine sur le Champ de Foire.

Samedi 19: Défi sportif • Animations pour enfants • Marché nocturne • Animations musicales à l'occasion de la Fête de la musique • Retraite aux flambeaux & feu d'artifice • Restauration et food-trucks •

Dimanche 20 : • Concert de l'orchestre d'harmonie du Perray-en-Yvelines • Animations gratuites pour tous • Spectacle de marionnettes •

26 JUIN

Parc municipal de 10h à 18h

Le Perray Rétro mobile

En collaboration avec Renaissance Auto Rambouillet, un rendezvous pour les amoureux des vieilles automobiles et voitures d'exception à ne pas manquer! Petite restauration sur place.

23 JUIN

Stade de la Grande rue Verte de 14h à 17h

Journée olympique et paralympique

À l'initiative de la commune et dans le cadre des labels « Terre de jeux 2024 » et « Génération 2024 », les associations sportives réunies en « village Olympique » proposeront des défis à réaliser aux enfants munis d'une carte préalablement distribuée.

13 & 14 JUILLET

Centre-ville Champ de foire

Fête nationale Marché nocturne

Programme prévisionnel :

Mardi 13 : Marché nocturne • Animations musicales • Retraite aux flambeaux & feu d'artifice • Restauration et food-trucks • Soirée DJ •

Mercredi 14: Commémoration

25 JUIN

de 14h à 17h

Remise de prix aux élèves de CM2

Le Maire et le Maire-Adjoint en charge du scolaire iront à la rencontre des classes de CM2 pour les féliciter à l'occasion de leur passage au collège.

PROGRAMME DE LA MAISON DES PROJETS

19 JUIN

33 rue de Chartres de 9h à 14h

Atelier de Cycles et Recycles

Inscription obligatoire: contact@cyclesetrecycle.fr 06 49 98 36 51 En collaboration avec Cycles & Recycle.

23 JUIN

de fleurs séchées

de 14h à 16h

Inscription obligatoire: maisondesprojets@leperray.fr En collaboration avec Ressources &Vous.

Atelier créatif autour

19 JUIN de 14h à 16h

de décoration de fêtes calendaires

> Inscription obligatoire: maisondesprojets@leperray.fr En collaboration avec Ressources &Vous.

Conception

Départ du centre de valorisation Inscription obligatoire : de 15h à 16h30

Visite pédagogique du **26 JUIN** centre de valorisation énergétique UVEA

> maisondesprojets@leperray.fr En collaboration avec Sitreva (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets).



Retrouvez l'ensemble des événements de la Commune dans l'agenda en ligne du site de la Ville : leperray.fr/agenda/



SÉLECTION ADO

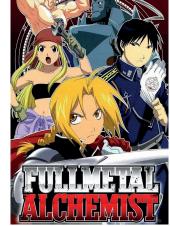
Fullmetal alchimist

de ARAKAWA Hiromu. Kurokawa.

En voulant ressusciter leur mère, Edward et Alphonse Elric vont utiliser une technique interdite relevant du domaine de l'alchimie : la

transmutation humaine.

Seulement, l'expérience va mal tourner : Edward perd un bras et une iambe et Alphonse son corps, son esprit se retrouvant prisonnier d'une armure. Devenu alchimiste Edward. surnommé FullMetal Alchimiste ", se lance, avec l'aide de son frère, à la recherche de la pierre philosophale, leur



seule chance de retrouver leur état initial.

Une série complète de mangas qui raconte l'histoire d'une quête, pleine d'aventures, d'humour et de bon sens. Divertissant et très humain, idéal pour les adolescents. A découvrir!



Mardi 16h-18h Mercredi 11h-18h Jeudi 16h-18h Vendredi 15h-18h Samedi 10h-16h30

Espace de la Mare aux loup, 14 rue de Houdan 01 34 84 89 84 - mediatheque@leperray.fr Blog: http://mediathequeduperrayenyvelines.blogspot. com

SÉLECTION ADULTE

Victor Kessler n'a pas tout dit

de Cathy BONIDAN, A vue d'œil, 2020.

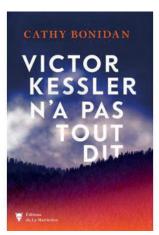
En 1973, un enfant de dix ans porté disparu, a été repêché dans le lac de Saintes-Fosses. Soupçonné de pédophilie, accusé de s'être trop rapproché du jeune Simon Dulac et enfermé dans un mutisme surprenant, Victor Kessler, l'instituteur du village, est le coupable idéal. Pour ce crime, il va purger une peine de trente ans derrière les barreaux.

Quarante-cinq ans plus tard, une trentenaire, retranchée à Paris et originaire des Vosges, découvre la confession écrite d'un certain Victor Kessler. Touchée par son histoire et hantée par ses propres démons, Bertille retourne dans son village natal, à Saintes-Fosses.

Avec l'accord de Victor Kessler, elle veut lever le

voile sur les mystères de la disparition macabre de Simon.

Un roman noir qui nous plonge au cœur d'une enfance meurtrie et sacrifiée, rythmé par des récits d'amour et de vengeance. Avec beaucoup de sensibilité, l'auteure encourage la bienveillance et valorise les différences. A lire!





Sylvie BAQUIER

Directrice de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les mercredis et les vacances scolaires.

Madame Baquier a intégré la commune il y a 28 ans et a évolué au sein de la commune tout au long de sa carrière. Réflexions sur les activités en lien avec les projets pédagogiques, gestion d'équipe et gestion administrative sont le cœur de son métier.

Vos expériences passées?

Après de courtes expériences en maison de quartier, club enfants d'un village vacances et dans les centres de loisirs maternel et élémentaire d'une grosse commune, je suis arrivée au centre de loisirs du Perray, il y a 28 ans, en tant qu'animatrice.

Votre intérêt pour le métier?

C'était d'abord un « job étudiant » agréable mais j'ai rapidement pris goût à l'animation. Formée sur le terrain par un directeur qui mettait au cœur de ses projets des valeurs importantes à mes yeux, il m'a alors semblé que ma place était ici et je suis restée. J'ai ensuite passé le BAFA puis le BAFD pour accéder à la direction. La formation au concours d'animatrice territoriale a élargi mes connaissances au niveau des collectivités.

Vos motivations et ambitions dans l'exercice de vos fonctions ?

J'ai été motivée par la réflexion autour des objectifs pédagogiques qui précède les choix d'activités, par le travail en équipe qui peut être porteur de beaux projets, de belles valeurs.

Les compétences et le savoir-faire pour ce poste ?

La patience et la pédagogie me semblent essentielles, tout comme une connaissance des besoins et rythmes de l'enfant. Diverses compétences administratives ainsi que de gestion d'équipe sont également nécessaires pour les fonctions de direction.

Vos principales difficultés et vos principaux

challenges?

La principale difficulté a été le manque de reconnaissance pour un métier souvent déconsidéré, l'animation passant souvent pour de la garderie. Montrer le contraire peut s'apparenter à un challenge. Les animateurs proposent des activités manuelles variées, des jeux collectifs, des parcours de motricité, des ateliers d'expression.... Tous ces moments sont surtout riches d'échanges informels et peuvent avoir un impact important sur la vie en collectivité de chacun.

Pourquoi avoir choisi la commune du Perray?

J'ai choisi de rester au Perray d'une part pour le cadre particulièrement appréciable de l'ALSH, d'autre part car ce travail s'inscrit pour moi dans le temps. Beaucoup de familles perrotines restent sur la commune. Les enfants qui fréquentent le centre nous sollicitent parfois pour un stage de troisième, un BAFA, un poste saisonnier. Des enfants présents à mes débuts nous confient à leur tour leurs enfants. L'impact de notre travail est d'autant plus tangible quand on en a un retour des années après.

L'enjeu du poste en collectivité territoriale?

C'est de proposer à des familles, aux attentes variées, un accueil qui convienne à tous sans perdre de vue les objectifs pédagogiques du projet.

Un mot sur la fonction publique?

A mes débuts au Perray, la filière animation n'existait pas, l'emploi était précaire. Sa création a permis aux animateurs de se projeter dans un métier, d'obtenir des formations qui complètent celle du BAFA, d'être mieux reconnus.

PETITE HISTOIRE

de la traversée du Perray par le CD 61



La RD 61 relie Bullion à Anet (28). C'est un axe important de la circulation Est - Ouest départementale, comme en témoigne la plaque de cocher encore présente à l'angle de la place de la Mairie et de la rue de l'Eglise. Elle indique les villes traversées avant de rejoindre la route du sud-ouest, la Nationale 20 - et maintenant l'Autoroute A 10.







Cette plaque en fonte fixée à 2m50 pour être à hauteur de vue des cochers a presque un siècle et demi. La définition des chemins de grande communication (CGC) gérés par le département date de 1836, mais ce n'est qu'en 1887 que le Conseil Général définit le CGC n° 61. Une plaque identique se trouvait autrefois sur le mur de la boulangerie, rue de la Breloque. Celle-ci indiquait complémentairement les distances kilométriques vers l'ouest (Saint-Léger, Condé, Houdan) en direction de la Nationale 12 (route de la Bretagne). Vous trouverez leurs petites sœurs aux Bréviaires, au Matz et à La Celle-les-Bordes.

Le ler janvier 1939, le CGC 61 est devenu le CD 61. A l'origine son tracé sur la commune du Perray, en venant des Bréviaires, emprunte, bien évidemment, la rue de Houdan puis la rue de la Breloque (Chemin des Bréviaires au Perray), et, à l'origine, la rue du Moulin (Chemin du Perray à Saint-Benoist) au départ de l'Eglise (cf tracé ci-dessus sur le cadastre 1830).

Le percement du boulevard de la Gare dans le prolongement de la rue de la Breloque en 1867 a facilité la circulation jusqu'à la gare, mais le virage rue de l'Embarcadère (liaison avenue de la Gare-rue de l'Eglise) pour aboutir au passage à niveau (PN) est un passage délicat, les deux rues passeront alors à sens unique (comme actuellement) pour les nombreux équipages notamment du Comte Potocki. Mais, un siècle plus tard, le PN 27 est devenu un vrai facteur de bouchons.



Le passage de la déviation (1976) et la fermeture des passages à niveau (1979) obligent à revoir le tracé du CD 61. La rue de Houdan est interrompue. Son extrémité devient la rue de la Mare aux Loups (1) et la nouvelle rue de la Martinerie (2) relie le CD61 à la rue du Roseau qui passe sous l'ouvrage d'art de la déviation. Passé le carrefour de la Rue Verte, le CD 61 emprunte la rue du Pont-Marquant, monte sur le nouveau pont, inauguré le 8 novembre 1979, qui enjambe la voie ferrée (rue de la Perche aux Mares) – le chemin longeant la rigole existait avant le passage de la voie ferrée – et rejoint son tracé d'origine à l'extrémité de la rue du Moulin. Tel est aujourd'hui le nouveau tracé du CD (RD) 61 dans Le Perray-en-Yvelines.

La rue de la Breloque étant à sens unique depuis une quinzaine d'années, l'idée germe à la fin du siècle dernier de transformer l'Allée des Tilleuls argentés en voie de circulation inverse, mais l'idée essentielle d'un Parc Municipal l'emporte.

Tous Perrotins!

Chères Perrotines, Chers Perrotins,

Tous les élus de la majorité sont fiers de vous avoir présenté le premier budget voté pour 2021. Nous pouvons désormais envisager librement les projets qui nous tiennent à cœur et pour lesquels nous nous sommes engagés devant vous. En déployant des investissements essentiels pour Le Perray, nous sommes confiants et unanimes : nous tiendrons nos engagements pour ce mandat!

Pour l'embellissement de notre commune, les budgets de voirie, d'éclairage public et de fleurissement ont été considérablement revus à la hausse, avec une méthodologie pluriannuelle d'intervention de meilleure qualité et mieux planifiée sur l'ensemble du Perray. Aussi, pour votre sécurité, un poste de police sera aménagé pour une ouverture simplifiée aux administrés, des travaux essentiels et complémentaires au déploiement de la vidéoprotection. La création d'un pôle social est également planifiée pour l'année, offrant un tournant inédit dans notre politique sociale. Ce pôle permettra de créer des synergies nouvelles autour du CCAS pour ainsi mieux aider les

personnes dans le besoin.

Notre marché du dimanche est lancé depuis le 28 mars et chaque semaine est un franc succès ! Il permet aux Perrotins ne profitant pas du marché du vendredi matin de prendre l'air et d'avoir accès à une offre alimentaire conviviale et de qualité. Nous nous réjouissons de voir que, chaque dimanche, la place de la mairie revit. Ce n'est qu'un avant-goût de ce que nous serons capables de proposer comme animations et événements pour tous les âges et toutes les saisons au Perray. Nous nous engageons depuis un an à redynamiser notre commune et y recréer une ambiance sereine et festive et vous pouvez compter sur nous pour ne jamais faiblir dans cette lancée!

Bien fidèlement, Conseillers municipaux - Liste "Tous Perrotins"

Geoffroy BAX DE KEATING, Damien PONT, Chantal LAHITTE, Frédéric PAQUET, Marie-France GROSSE, Jean-Louis BARON, Laurence GALLET, Pierre BONDON, Isabelle LE MINDU, Paul BASTIERE, Marie-José PETER, Pierre-Emmanuel DE GERMAY, Arnaud PELLICCIA, Carole GABIOU, Thomas DESERT, Florence DOIREAU, Jessica BOURABA, Nadia AUGER, Jean-Michel CHAIGNON, Olympe HELOIN, Pierre TESSIER, Evelyne DEVILLIERS.

Le Perray, Notre Commune, Tous en action

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire, préalable au vote du Budget Primitif, il a été annoncé - ce qui était attendu - le montant des pénalités que doit payer la Commune du fait de son déficit en matière de logements sociaux (188 K€) et que certains imputent à tort à la précédente Municipalité. Pour mémoire, avant son rattachement à la Communauté d'agglomération de Rambouillet au 1er Janvier 2017, notre Commune avec celle des Essarts et des Bréviaires faisait partie de la Communauté de Communes des Etangs et Rigoles (CCE) et n'était pas assujétie à la loi SRU. C'est pourquoi aucun programme de construction de logements sociaux n'avait été envisagé jusque-là ; comment cela aurait-il été accepté et compris des Perrotins ? Une pétition pour le maintien de cette Communauté de Communes à taille humaine avait d'ailleurs été lancée et signée à l'époque par une majorité d'habitants.

Mais le Préfet en a jugé autrement et le Perray a dû rejoindre la Communauté d'agglomération de Rambouillet, avec les conséquences que l'on sait tant en termes de constructions à devoir réaliser qu'en termes de pénalités de retard à devoir payer, et ce, même si un effort important était entrepris. Ce qu'avait clairement défendu la précédente Municipalité, mais que beaucoup avaient contesté en remettant en cause les opérations lancées, qui montraient une réelle volonté de répondre à cette exigence. Ces constructions restent aujourd'hui à réaliser ! Avec une population grandissante, les infrastructures de la ville qu'elles soient culturelles, sportives ou sociales doivent évoluer en cohérence ; le projet de salle polyvalente déjà bien avancé allait dans ce sens. Son abandon au profit d'autres projets considérés pour nous moins prioritaires a motivé notre opposition aux investissements prévus au Budget 2021.

Conseillers municipaux - Liste "Le Perray Notre Commune" TOUS EN ACTION" Jean-Claude VIN, Dalila IKHELF, Bruno COUJANDASSAMY, Michelle RANGER, Dany MERCIER, Gérard LO RÉ

Ensemble pour le Perray

Chers concitoyens,

Les 20 et 27 juin 2021, nous serons à nouveau appelés à nous exprimer aux urnes pour les élections départementales. Quelles que soient nos convictions, nos idées, quelles que soient nos couleurs politiques, nous nous devons de nous mobiliser pour faire entendre nos voix. Comme vous le savez, il y a un an, j'ai mené une liste citoyenne pour les élections municipales dans notre ville, sans étiquette politique, car je ne suis encartée dans aucun parti, libre de mes idées, de mes choix. Je crois profondément en notre démocratie, en notre république. Cette dernière nous offre la chance de prendre part aux décisions qui façonneront notre quotidien, et d'élire celles et ceux qui auront le mandat de les mettre en action. Alors intéressons-nous à ces personnes, à leur parcours, à leurs valeurs et leurs actions, interrogeons-nous également sur nos envies, nos préoccupations, les enjeux de notre société et dressons un parallèle entre ces deux visions. Nous aurons alors la réponse à la question essentielle : qui est à même de porter en son sein les ambitions d'un monde meilleur? Je souhaite vous partager la vision des membres d'Ensemble Pour le Perray sur ce monde meilleur : Lutter contre un projet de fusion 78-92 initié sans concertation citoyenne à moins d'une vision claire et transparente sur les bénéfices induits. Engager des mesures fortes et assumées de préservation de l'écologie, lutte contre les atteintes à la biodiversité, l'artificialisation des sols, la pollution de l'air. Préserver notre ruralité. Être solidaires, accueillir nos semblables, propriétaires ou en logement social dans un environnement respectueux de tous.Pour rappel, les compétences exercées par le département sont l'action sociale, l'éducation, l'aménagement et la culture. Amicalement.

Conseiller municipal - Liste "Ensemble pour le Perray" Dounia LAZRAK

